



# Réunion plénière de la Commission Arc Atlantique

19 octobre 2017 - Helsinki (Helsinki-Uusimaa-FI)

## COMPTE RENDU

*(Approuvé lors de l'Assemblée générale 2018 de la Commission Arc Atlantique)*

### INTRODUCTION

---

**Isabelle Boudineau**, Vice-Présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine, en représentation de la Présidence de la Commission Arc Atlantique, souhaite la bienvenue aux participants et présente l'ordre du jour de la réunion. Elle excuse l'absence de représentant politique de la Région des Pays de la Loire. Suite au choix de Bruno Retailleau de conserver son mandat de Sénateur, de nouvelles élections internes ont lieu en ce moment même au Conseil Régions des Pays de la Loire pour désigner le/la nouveau/nouvelle Présidente.

**Isabelle Boudineau** porte au vote les comptes rendus de l'Assemblée générale et du Bureau politique des Sables d'Olonne 2017 qui sont approuvés à l'unanimité.

### DÉCLARATION DE LA COMMISSION ARC ATLANTIQUE SUR LE BREXIT

---

**Eleni Marianou** présente le document dans le contexte des discussions internes à la CRPM sur la question du Brexit. L'Andalousie et le Pays Basque ont présenté deux amendements qui sont adoptés à l'unanimité.

**Alfonso Garrido** intervient pour préciser l'amendement de l'Andalousie et leur situation particulière liée à la frontière avec Gibraltar, notamment sur la question des travailleurs frontaliers.

La Déclaration est portée au vote avec les amendements, elle est approuvée à l'unanimité.

### DÉCLARATION DE LA COMMISSION ARC ATLANTIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBLIGATION DE DÉBARQUEMENT PLUS FLEXIBLE ET SOCIALEMENT ACCEPTABLE

---

Les Régions n'ayant transmis aucun amendement au document, cette Déclaration est présentée puis adoptée à l'unanimité.

### PROJET DE DÉCLARATION FINALE 2017 DE LA CRPM

---

**Élise Wattlelot**, Policy Officer à la Commission Arc Atlantique, détaille les amendements « atlantiques » qui ont été reçus par le Secrétariat. Concernant l'amendement proposé par la Région Asturias, elle souligne que le sujet des indicateurs est assez sensible pour les Régions de la CRPM.

**Isabelle Boudineau** indique qu'elle ne souhaite pas que l'on traite de la question des indicateurs à ce niveau du débat sur la politique de cohésion. En effet, chaque Région pourrait, si elle le souhaitait, demander un indicateur spécifique, ce qui rendrait toute position commune impossible au niveau de la CRPM.

**Montse García Ortiz**, du Gouvernement de Cantabrie, appuie la demande des Asturies. Elle considère qu'une attention particulière doit être portée aux questions de changement démographiques qui sont propres à des Régions comme les Asturies ou la Cantabrie par exemple. Elle souhaite qu'une formulation, même générale sur le sujet, puisse être trouvée.

CPMR Atlantic Arc Commission

6, rue Saint-Martin - 35700 Rennes (FR)

Tel. +33 (0)2 99 35 40 60 // +32 (0)2 612 17 05 - Email: [pauline.caumont@cpmr.org](mailto:pauline.caumont@cpmr.org) - Twitter: [Atlantic\\_Arc](https://twitter.com/Atlantic_Arc)

<http://cpmr-atlantic.org>

**Ana Ramos**, pour la Galice, appuie également le point de vue de la Cantabrie. Il s'agit là d'un point important à prendre en compte dans les discussions sur le futur de la politique de cohésion. Bien que le PIB soit un critère important, elle souligne qu'un nouveau critère démographique serait très pertinent pour la répartition des fonds.

**Isabelle Boudineau** rappelle que la politique de cohésion risque de voir son budget fortement diminué. Dans ce contexte, il serait risqué de la réserver aux Régions les moins développées. La question des critères est une question de fonds sur laquelle il faut réfléchir dans le cadre de la politique de cohésion dans son ensemble.

**Ana Ramos** insiste toutefois pour que le critère démographique soit pris en compte sur la question de la répartition.

**Claire Letertre**, pour la Région Bretagne, rappelle que dans un premier temps, il est nécessaire de défendre et sauvegarder la politique de cohésion dans son ensemble. Elle suggère donc d'ouvrir un débat lié aux indicateurs, en particulier à un critère de population, dans le cadre d'une prochaine Assemblée Générale.

**Montse García Ortiz** s'accorde sur le point de vue de la Région Bretagne. Elle propose un nouveau point qui pourrait préciser qu'une attention particulière pourrait être portée aux Régions ayant des problèmes démographiques. Cela permettrait d'éviter d'évoquer directement la question des critères.

**Nicolas Brookes**, Directeur à la CRPM en charge de la politique de cohésion, rappelle l'opinion du *Core Group* qui travaille sur ce sujet. Il lui semble compliqué de spécifier un indicateur en particulier. Selon lui, il faut défendre d'abord la politique de cohésion, avant de se focaliser sur la question des indicateurs. Il se réfère au débat avec la Commission européenne sur ce point et propose une nouvelle formulation de compromis qui consisterait à étudier de nouveaux critères, une fois que le débat aura avancé sur l'avenir de la politique régionale.

**Eleni Marianou** juge également que la multiplication des critères n'est pas bonne à ce niveau de la discussion. Elle propose un débat dans le cadre de la session qui va se tenir lors de l'Assemblée générale sur ce sujet.

**Ana Ramos** exprime son accord sur la proposition de Nicolas Brookes en demandant que des propositions soient faites pour que les institutions européennes s'intéressent à la question des critères dans une prochaine étape.

En conclusion, **Eleni Marianou** propose de mentionner qu'un travail va être lancé sur la définition de nouveaux critères, au-delà du PIB.

Concernant le second amendement proposé par l'**Andalousie** sur la question du chômage en tant qu'enjeu de développement, la proposition est validée à l'unanimité.

Enfin, **Élise Wattrelot** présente le dernier amendement « atlantique » proposé par les Asturies, en parallèle à un amendement des îles ioniennes. Il est également validé à l'unanimité.

**Élise Wattrelot** conclue sur un dernier point qui pourrait poser problème aux Régions atlantiques: celui des ressources propres. A priori la Commission Arc Atlantique ne retiendrait pas l'amendement. La Région Bretagne et le Gouvernement Basque indiquent clairement qu'ils ne souhaitent pas que cet amendement soit retenu. Ce point est validé par l'ensemble des Régions de la Commission Arc Atlantique.

Par ailleurs, un autre point de tension pourrait venir de propositions d'amendements de la Commission Mer Baltique et de la Commission Interméditerranéenne qui souhaitent mentionner spécifiquement des stratégies liées à leurs bassins maritimes. La position de la Commission Arc Atlantique a toujours été de défendre une Déclaration de la CRPM suffisamment large pour englober toutes les Régions membres et ses Commissions géographiques afin d'éviter de mettre en avant des cas particuliers.

**Eleni Marianou** confirme que la Déclaration finale de la CRPM ne peut pas et ne doit pas faire référence à toutes les spécificités géographiques. Elle propose de s'en tenir à la mention générale de « stratégies macro-régionale, stratégies de bassin maritimes et autres stratégies émergentes ».

**Isabelle Boudineau** fera donc une proposition en ce sens dans le cadre de l'Assemblée Générale de la CRPM pour défendre la position de la Commission Arc Atlantique sur ce point.

**Davide Strangis**, Secrétaire exécutif de la Commission Interméditerranéenne (CIM), intervient en indiquant que la mention de la Stratégie West Med se voulait être un exemple. **Isabelle Boudineau** indique qu'elle fera une précision en ce sens.

Enfin, concernant l'amendement de la Commission Interméditerranéenne sur le climat, la Commission Arc Atlantique note que la mention des « Hotspot en Méditerranée » est là encore trop spécifique. **Claire Letertre** précise que le réchauffement climatique n'est pas seulement une question méditerranéenne. Même si l'idée est positive, il est important de ne pas focaliser sur une zone plutôt qu'une autre.

**Isabelle Boudineau** rappelle en effet que la question climatique est aussi très importante en atlantique, notamment avec de sérieux problèmes d'érosion côtière. Elle proposera donc une formulation plus générique pour que l'amendement proposé par la Commission Interméditerranéenne englobe les problématiques atlantiques.

**Ana Ramos** pose la question de la gestion des autres amendements. **Eleni Marianou** lui explique que ces éléments doivent être précisés et présentés au groupe de synthèse des résolutions pour validation et présentation du Bureau politique de la CRPM - Consulter la [Déclaration finale de la CRPM - Helsinki 2017](#)

## QUESTIONS INTERNES À LA COMMISSION ARC ATLANTIQUE

---

**Eleni Marianou**, Secrétaire générale de la CRPM, fait une présentation des éléments financiers de la Commission Arc Atlantique et en particulier du budget 2018. La situation est plutôt bonne puisque le budget est positif pour les prochaines années, en particulier grâce à la contribution exceptionnelle des Pays de la Loire et aux projets de coopération.

**Eleni Marianou** évoque la question des Régions britanniques pour la Commission Arc Atlantique, mais aussi pour la CRPM, tant d'un point de vue financier que politique. Elle lance un appel pour des actions bilatérales auprès de ces Régions.

**Elise Wattrelot** conclut par le calendrier 2017/2018 de la Commission Arc Atlantique et rappelle les prochaines dates :

- D'ici la fin de l'année 2017 : rendez-vous avec Michel Barnier pour présentation de la [Déclaration sur le Brexit](#)
- 15 novembre : séminaire DG MARE sur l'obligation de débarquement (cf. [Déclaration](#) de la Commission Arc Atlantique)
- 16 novembre : la Conférence de Cardiff sur le Brexit
- 29 novembre : [visite d'un parc éolien offshore en Mer du Nord](#), avec des élus de la Commission Arc Atlantique et de la Commission Mer du Nord dans le cadre de [Wind Europe](#)
- 13 et 14 décembre, réunions techniques des « Hubs meetings » de la Commission Arc Atlantique.

Pour finir, **Montse García Ortiz** de la Cantabrie, confirme l'invitation de sa Région pour organiser la prochaine Assemblée générale 2018, probablement les 14/15 juin (dates à confirmer).

En conclusion, **Isabelle Boudineau** remercie tous les participants de leur présence à cette réunion plénière et donne rendez-vous à tous les membres en juin 2018 en Cantabrie pour la prochaine Assemblée générale annuelle de la Commission Arc Atlantique.